Inscriptions scolaires



- Votre enfant est né en 2022 ?
- Vous venez d'arriver sur la commune ?

Pensez à l'inscrire pour son premier jour d'école.

Du 05 Mai au 15 juin 2025

Inscription en mairie aux horaires d'ouverture:

Celles 05 46 49 51 67 Jarnac 05 46 49 50 71 Lonzac 05 46 49 54 03

Admission à l'école et visite :

Prendre rendez-vous par téléphone au

Celles: 05 46 49 53 04 Jarnac: 05 16 48 80 03 Lonzac: 05 46 49 55 01



Documents à fournir :

A la mairie:

-Livret de famille -Justificatif de domicile

Al'école:

-Livret de famille

-Carnet de santé

-Certificat de radiation (sauf 1ère inscription).